

Calendrier des messes

Dimanche 4 juillet 2021 – 14^e dimanche du temps ordinaire

- 11 h 00 : messe à *Saint Éloi*
Les Petites Sœurs de Saint François,
en particulier Sœur Marthe et sa famille ;
Albert SAVREUX, Famille LAROCHE-SAVREUX et Philippe
Baptême d'Aaron GLASSET et Ambre SCHREINER

Dimanche 11 juillet 2021 – 15^e dimanche du temps ordinaire

- 11 h 00 : messe à *Saint Éloi*
Famille LAROCHE-SAVREUX et Philippe
Baptême de Manon BAUDIN et Kylian SAVIARD

Samedi 17 juillet 2021 – 16^e dimanche du temps ordinaire

- 19 h 00 : messe à *Saint Éloi*

Samedi 24 juillet 2021 – 17^e dimanche du temps ordinaire

- 19 h 00 : messe à *Saint Éloi*

Samedi 31 juillet 2021 – 18^e dimanche du temps ordinaire

- 19 h 00 : messe à *Saint Éloi*

Samedi 7 août 2021 – 19^e dimanche du temps ordinaire

- 19 h 00 : messe à *Saint Éloi*

**Dimanche 15 août 2021
ASSOMPTION DE LA VIERGE MARIE**

- 11 h 00 : messe à *Saint Éloi*
Famille LAROCHE-SAVREUX et Philippe
*Baptême de Ryan DEGRUGILLIER,
Raphaël FONTAINE et Shanna LENGREND*

Dimanche 22 août 2021 – 21^e dimanche du temps ordinaire

- 11 h 00 : messe à *Saint Éloi*
Baptême de Rayan LAPLACE

Dimanche 29 août 2021 – 22^e dimanche du temps ordinaire

- 11 h 00 : messe à *Saint Éloi*

**Dimanche 5 septembre 2021
14^e dimanche du temps ordinaire**

- 11 h 00 : messe à *Saint Éloi*
Famille LAROCHE-SAVREUX et Philippe

★ Si vous souhaitez que vos intentions de messe apparaissent ici, merci de les déposer à la *Maison paroissiale* avant le **vendredi 3 septembre 2021**.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

• Pour le **Baptême** des petits enfants (âgés de moins de 2 ans), prenez contact avec la paroisse **au moins 2 mois** avant la date que vous envisagez.

• Vous souhaitez célébrer votre **mariage** à l'église : présentez-vous à une permanence **un an au moins** à l'avance. Ne retenez jamais la date (pour la salle ou autre) sans vous assurer que c'est possible pour le célébrant.

HORAIRE DES MESSES EN SEMAINE

Tous les jours à 9 heures à la *Maison paroissiale* (sauf lundi et absence du prêtre).

Confessions

Tous les jours en semaine, après la messe de 9 heures ou sur rendez-vous.

★
PERMANENCES à la *Maison paroissiale* :
Les permanences ne sont plus assurées jusqu'à nouvel ordre

Paroisse
Saint-Quentin Vallée d'Isle
Maison paroissiale
73, rue de la Raffinerie
02100 SAINT-QUENTIN
☎ 03 23 68 33 89
✉ paroisse.sqvi@orange.fr

Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique

Flash code web



Le Petit Orfèvre



Journal de la paroisse *Saint-Quentin Vallée d'Isle*

SAINT-QUENTIN : Faubourg d'Isle & quartier de Neuville ;
GAUCHY, GRUGIES, HARLY, HOMBLIÈRES, MARCY,
MESNIL SAINT-LAURENT, NEUVILLE SAINT-AMAND

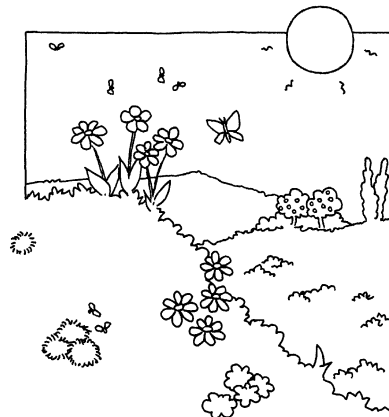


9^e année • n° 99

JUILLET – AOÛT 2021

Respirons !

Quel bonheur de pouvoir respirer sans avoir à porter un masque pour nous protéger d'un virus très attaché à nous ! Il va falloir apprendre à nous y habituer... À l'annonce de l'été, c'est presque une libération.



Que cette période de l'année nous donne l'occasion de retrouver un nouveau souffle. Bel été à tous, et rendez-vous à la rentrée pour nous aider à toujours mieux "respirer" l'amour du Seigneur pour tous.

Étienne KERJEAN
Curé de la paroisse

Mariages



- **Samedi 10 juillet**, à 14 heures, à l'église *Saint Éloi* :
Sylvain BOULANGER et **Gaëlle PERRIN**
- **Samedi 10 juillet**, à 16 heures, à l'église *Saint Éloi* :
Rémi DROCOURT et **Carine LAMBERT**
- **Samedi 24 juillet**, à 16 heures, à l'église *Saint Éloi* :
Christel DEFRENNE et **Élodie POTENTIER**
- **Samedi 21 août**, à 15 h 30, à l'église de GAUCHY :
Sylvain GUILLE et **Ophélie BERAULT**
- **Samedi 28 août**, à 17 h 30, à l'église de GAUCHY :
Emmanuel PIETRIK et **Laura LETOMBE**
- **Samedi 4 septembre**, à 14 h 30, à l'église *Saint Éloi* :
Maxime MOREAU et **Océane EMERY**

Nous adressons toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Nos deuils

Nous portons dans notre prière toutes les personnes décédées au cours de ce mois, ainsi que leurs familles, que nous assurons de toute notre sympathie.

Wladislas SIWIAK	89 ans	1 ^{er} juin
Annie TAMOKHTAERT	69 ans	4 juin
Hélène TISSERAND	96 ans	7 juin
Bénédicte BRANCHOURT	49 ans	16 juin
Danielle LEMBACH	65 ans	22 juin
Gilbert LEFEBVRE	87 ans	24 juin
Alexandre MILLER	44 ans	29 juin
Maurice LAVALLARD	79 ans	29 juin

Les comptes de l'année 2020



Le Conseil pour les Affaires économiques de la paroisse, qui n'a pu se réunir que trois fois en 2020, doit rendre compte, chaque année, de sa gestion à la communauté paroissiale, c'est-à-dire de la bonne utilisation de tous les dons que vous avez faits à la paroisse pour que l'Église ait les moyens de continuer à annoncer la « Bonne Nouvelle » et accompagner ceux qui découvrent l'immense Amour de Dieu.

RECETTES	2017	2018	2019	2020
Quêtes dominicales	16 741	16 629	15 586	13 856
Offrandes**	11 418	13 135	11 901	9 269
Casuel**	20 553	20 990	21 264	18 082
Dons	390	425	461	1 448
Quêtes chauffage	345	242	995	-
Amortissements des subventions	11 343	11 274	11 264	11 264
Cotisations caté	1 179	743	1 187	293
Autres recettes	3 216	2 579	2 814	2 121
TOTAL	65 185	66 017	65 472	56 333

DÉPENSES	2017	2018	2019	2020
Charges/immeubles	5 419	5 262	5 954	4 609
Eau, gaz, électricité	8 363	7 409	7 487	6 711
Salaires+charges sociales	9 008	7 844	8 698	5 118
Déplacements	172	132	-	-
Cot. diocésaines	16 030	15 811	15 605	15 520
Cot. zone pastorale	5 196	5 100	4 512	3 972
Téléphone, timbres	771	706	629	793
Fournitures de culte	1 399	446	422	48
Achat catéchisme	1 143	537	947	485
Frais bureau et divers	3 630	2 872	2 797	1 881
Amortissements des immobilisations	23 690	23 520	23 653	20 081
TOTAL	74 821	69 639	70 704	59 218

RÉSULTAT	2017	2018	2019	2020
Déficit (-)	- 9 636	- 3 622	- 5 232	- 2 885
Hors amortissements	+ 2 711	+ 8 624	+ 7 157	+ 5 932

* Présidé par le curé, le Conseil pour les Affaires économiques, composé de neuf paroissiens, tous bénévoles, tient les comptes de la paroisse, donne son avis sur la gestion des biens paroissiaux, vérifie l'usage qui est fait des ressources de la paroisse et se préoccupe de leur rentrée régulière dans une perspective ouverte aux besoins pastoraux de la paroisse et aussi de toute l'Église, diocésaine et universelle.

L'Église ne perçoit aucune subvention et ne vit que de ce qui lui est donné. Le présent compte rendu prévu par le Code de droit canonique (canon 1287, § 2), fait ainsi apparaître les résultats comptables des efforts fournis en 2020.

Le Conseil Paroissial pour les Affaires économiques s'est réuni en visioconférence le 23 février 2021 pour adopter les comptes 2020 et le budget 2021. Après avoir reçu l'avis formel de l'Association diocésaine retardé par la pandémie, le conseil a adopté définitivement ces comptes, non pas comme prévu le 20 avril, mais le 22 juin 2021.

Par rapport à l'année 2018, on note une nouvelle baisse des recettes marquée par la poursuite de la diminution du montant des quêtes dominicales alors qu'elles sont présentées à Dieu chaque dimanche. Les offrandes** sont également en baisse sensible.

Hors amortissements, le montant des recettes est de 45 048,96 € et celui des dépenses de 39 136,78 €, soit un résultat positif de 5 932,15 €.

L'impact de la pandémie COVID-19 sur les recettes paroissiales se poursuivant cette année, le Conseil a décidé d'attendre de faire une analyse complète de l'impact de cette pandémie sur la situation financière actuelle et future de la paroisse. Il se limite à engager les dépenses nécessaires au bon fonctionnement des différents services.

Pour redonner à la Paroisse sa capacité à agir et financer, notamment le plan de rénovation des étages de la Maison paroissiale décidé en 2019, il apparaît indispensable de poursuivre la mobilisation de tous les donateurs pour faire face à cette situation exceptionnelle :

① réapprovisionnons massivement les recettes paroissiales en augmentant notre participation aux quêtes, offrandes et casuels". Il existe par exemple un moyen rapide, "la quête en ligne" avec le lien internet suivant (choisir : paroisse n° 427, église Saint Eloi) : <https://jedonnealaquete.fr/8f9ec7e-fc4e-49d9-a19f-dbbf6326a9b#donationForm>

② apportons notre contribution personnelle et invitons les personnes que nous connaissons, à faire de même en libellant nos dons pour la paroisse: « Association diocésaine - travaux paroisse SQVI » à déposer ou à adresser à la Maison paroissiale, 73 rue de la Raffinerie, 02100 SAINT-QUENTIN.

** Les « offrandes » sont les quêtes réalisées lors des baptêmes, mariages et funéraires. Le « casuel » est la participation remise par la famille aux mêmes occasions.

Amplifions nos efforts et parlons autour de nous des besoins de notre paroisse. L'Église se construit chaque jour grâce à vous tous. Merci de continuer à lui apporter

vos précieux concours selon vos capacités contributives. **Bernadette BLEUSE**, trésorière et **Jean-Marie DELACROIX**, secrétaire du Conseil paroissial pour les Affaires économiques

Vie de l'Église

Sainte Monique et saint Augustin

Le 27 août prochain, nous fêterons sainte Monique, mère de saint Augustin, fêté lui-même le lendemain, 28 août.

Appartenant au peuple berbère, Monique naît en 331, à Thagaste, en Algérie, d'une famille aisée et de solides traditions chrétiennes. Elle apprend avec dévouement les enseignements

des Saintes Écritures : sa forte vie intérieure est faite de prière et de pratique assidue des sacrements, auxquels elle associe le service à la communauté ecclésiale. Elle épouse Patricius, païen, homme ambitieux, irascible et qui lui est aussi infidèle. Monique est douce, bienveillante, elle trouve le dialogue dans les moments opportuns, avec sa « méthode » faite d'attente, de patience et de prière. Elle réussit à vaincre l'âpreté du caractère de son mari et à le convertir à la foi chrétienne.

À l'âge de 22 ans elle met au monde son aîné Augustin, auquel suivront deux autres enfants. Monique les éduque aux valeurs chrétiennes. Restée veuve à 39 ans, c'est elle qui doit pourvoir à l'administration des biens de la famille, en se dévouant aussi avec un amour sans limite à ses enfants. Mère prévenante et active, celui qui lui donne le plus de préoccupations est Augustin, le « fils de tant de larmes ». Ambitieux rhéteur qui, à la recherche de la vérité, s'éloigne de la foi catholique et divague d'une philosophie à l'autre. Monique ne cesse de prier pour lui et de le suivre dans toutes les vicissitudes de sa vie en cherchant à

lui rester très proche. C'est pour cela qu'elle va à Carthage, puis en Italie, quand le fils, professeur de rhétorique, au sommet de sa carrière, va vivre à Milan. Son affection maternelle et ses prières accompagnent la conversion d'Augustin, qui, une fois reçu le baptême des mains de l'évêque Ambroise, décide de retourner à Thagaste pour y

donner vie à une communauté de serviteurs de Dieu. Monique est avec lui. Il faudra s'embarquer à Ostie, port de Rome, pour retourner en Afrique. Mais l'attente du navire les contraind à une escale.

Au cours de cette halte, des jours de dialogues spirituels intenses entre Monique et Augustin se succèdent. En Monique résonne le sentiment d'avoir atteint l'objectif de sa vie et confesse à son fils : « *En ce qui me concerne, plus rien n'a de charme pour moi dans cette vie. Que pourrais-je faire encore ici-bas ? Pourquoi y serais-je ? Je ne sais pas. Je n'ai plus rien à espérer de ce siècle. Une seule chose me faisais désirer de rester assez longtemps dans cette vie... te voir chrétien catholique avant ma mort. Je suis plus que comblée dans ce que mon Dieu m'a accordé : tu es allé jusqu'à mépriser les félicités de la terre et je te vois son serviteur. Qu'est-ce que je fais ici ?* » Quelques jours après Monique tombe malade ; Elle meurt à l'âge de 56 ans et son corps est inhumé là où aujourd'hui se trouve, à Ostie, l'église sant'Aurea.



AUGUSTIN

Jean-Louis TROCME